



Genève, le 30 novembre 2018

RAPPORT D'ACTIVITE LEGISLATURE
4ème année
(1^{er} juin 2017 au 30 novembre 2018)

I. Base légale

- Loi sur les commissions officielles du 18 septembre 2009 (LCOF; A 2 20)
- Règlement sur les commissions officielles du 10 mars 2010 (RCOF; A2 20.01)
- Loi sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 24 février 1961 (LCUA; I 1 55)
- Règlement sur les commissions d'urbanisme et d'architecture du 19 juin 1974 (RCUA; I 1 55.03)

II. Compétences légales de la commission

La commission a pour mission de donner son avis au département de l'urbanisme et de lui présenter des suggestions sur tous les problèmes généraux que pose l'aménagement du canton et plus particulièrement sur les projets de modification de zones, de plans directeurs, de plans localisés de quartier et sur les projets des infrastructures de transport d'une certaine importance.

III. Secrétariat de la commission

Office de l'urbanisme - DT

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- Préparation des séances avec la présidence
- Mise à disposition des commissaires de dossiers pour les séances
- Elaboration des projets de PV, de préavis et d'avis de consultation avec la présidence

IV. Activités de la commission

La commission s'est réunie en séance ordinaire 31 fois au cours de l'exercice passé sous la présidence de Messieurs Ph. Rossé et Serge Serafin. Le secrétariat a été assumé par Monsieur Simon Wermelinger, chef du service des préavis et instruments à l'office de l'urbanisme.

Elle a eu à se prononcer principalement sur l'application de la LGZD et de la LaLAT qui visent à l'élaboration et l'adoption de plans d'affectation du sol.

Lors de l'exercice 2017-2018, la commission a émis 107 préavis portant sur les dossiers qui lui ont été soumis, à savoir :

- 1 démolition (M)
- 53 demandes définitives (DD)
- 1 demande préalable (DP)
- 11 demandes de renseignement (DR)
- 14 modifications de limites de zones (MZ)
- 18 plans localisés de quartier (PLQ)
- 1 plan localisé de quartier valant plan de site (PLQ v/PS)
- 1 plan directeur de zone industrielle et artisanale (PDZIA)
- 2 plans localisés agricoles (PLA)
- 4 plans directeurs communaux (PDCom)
- 1 loi de protection

Parmi ces 107 préavis, 46 ont été élaborés en séance, 9 en délégation et 52 par la présidence.

44 dossiers lui ont été soumis pour avis de consultation dont :

- 2 avant-projets de demande définitive (DD)
- 1 avant-projet de demande préalable (DP)
- 1 avant-projet de demande de renseignement (DR)
- 9 avant-projets de plan localisé de quartier (PLQ)
- 1 avant-projet de plan localisé de quartier valant plan de site (PLQ v/PS)
- 1 avant-projet de plan directeur de quartier (PDQ)
- 14 cahiers des charges pour la révision d'un plan directeur communal (PDCom)
- 12 études d'urbanisme ou d'infrastructure
- 3 autres dossiers (un cahier des charges pour un MEP, un cahier des charges pour un projet d'infrastructure, un rapport de commission)

Parmi ces 44 avis de consultation, 37 ont été élaborés en séance, 6 en délégation et 1 par la présidence.

Enfin, des délégués de la commission ont participé à la Commission consultative cantonale pour l'aménagement du territoire (CAT), à l'étude sur la stratégie de densification de la zone 5 sans modification de zone, au conseil consultatif pour la traversée du lac et à l'évaluation de la mise en application des nouveaux PLQ.

V. Frais de la commission

Jetons de présence de la commission

Bilan pour la législature de juin 2017 à novembre 2018 : CHF 77'467.50


Philippe Rossé et Serge Serafin
Présidence de la commission